

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 POUR LA PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

La préfecture du Val-de-Marne ouvre au titre de l'année 2024, un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

Le nombre de postes ouverts est de 4 (quatre) :

- assistant(e) de direction – secrétariat général commun départemental – direction
- instructeur(trice) – direction des migrations et de l'intégration - bureau du séjour des étrangers
- assistant(e) de direction - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – direction
- adjoint(e) au chef de la section logistique - secrétariat général commun départemental – bureau de la logistique et du patrimoine

Le calendrier de recrutement est le suivant :

Date d'ouverture des inscriptions : **Lundi 22 avril 2024**

Date limite de retrait du formulaire d'inscription par voie électronique ou postale : **Jeudi 30 mai 2024**

Date limite de validation des inscriptions par courriel ou d'envoi des dossiers d'inscription par voie postale (*le cachet de la poste faisant foi*) : **Jeudi 30 mai 2024**

1^{re} phase du recrutement – sélection des candidats sur dossier : **du 3 au 14 juin 2024**

2^e phase du recrutement – entretiens avec la commission de sélection pour les candidats retenus : à compter **du 28 juin 2024**

Le dossier de candidature est constitué des trois éléments suivants :

- a) Le formulaire d'inscription ;
- b) Un *curriculum vitae* détaillé du candidat indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- c) Une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat.

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celle ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

La liste des candidats retenus pour un entretien sera mise en ligne sur le site Internet de la Préfecture du Val-de-Marne. Ils recevront par ailleurs une convocation à l'entretien.

L'entretien, d'une durée de 20 minutes, se déroule devant la commission de sélection. Cet entretien a lieu à la Préfecture du Val-de-Marne.